

L'Assemblée Générale Mixte annuelle d'ID Logistics Group se tiendra mardi 26 mai 2020 à 14h au siège social à huis clos hors la présence de ses actionnaires

Orgon, le 17 avril 2020

Compte tenu de la situation exceptionnelle de pandémie de coronavirus et des décisions des autorités publiques appelant au confinement avec des restrictions strictes de circulation pour lutter contre sa propagation, le conseil d'administration de la société en date du 17 avril 2020 a décidé que l'Assemblée Générale Mixte annuelle du 26 mai 2020 se tiendra à 14h au siège social de la Société à huis clos c'est-à-dire sans que les actionnaires (et les autres personnes ayant le droit d'y assister) ne soient présents, que ce soit physiquement ou par conférence téléphonique ou audiovisuelle conformément à l'article 4 de l'Ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020.

Le conseil d'administration de la société a également décidé que l'Assemblée Générale Mixte annuelle du 26 mai 2020 sera présidée par Monsieur Pascal Teranne, administrateur représentant les salariés.

L'avis préalable et l'avis de convocation qui seront publiés au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) apporteront toutes les informations utiles sur le déroulement de l'Assemblée Générale du 26 mai 2020 et les modalités de participation des actionnaires.

L'Assemblée Générale Mixte du 26 mai 2020 ne sera pas retransmise (en direct ou ultérieurement) sur le site internet de la Société. En conséquence, la Société attire l'attention des actionnaires sur le fait :

- que le vote à distance en séance ne sera pas possible et qu'ils ne pourront voter que préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale via le formulaire de vote par correspondance ou en donnant procuration au Président de l'Assemblée Générale ;
- qu'aucune question ne pourra être posée pendant l'Assemblée Générale et
- qu'aucune résolution nouvelle ne pourra être inscrite à l'ordre du jour pendant l'Assemblée Générale.

La Société sera particulièrement attentive au respect des droits des actionnaires et veillera à la qualité du dialogue actionnarial notamment via le vote par correspondance et la procédure des questions écrites.

Les documents qui doivent être tenus à la disposition des actionnaires dans le cadre de l'Assemblée Générale annuelle seront mis en ligne sur le site internet de la société <https://www.id-logistics.com/fr/finance/> rubrique « Assemblée Générale » dès le 5 mai 2020.

Les modalités de participation à l'Assemblée Générale pourront évoluer en fonction des impératifs sanitaires et des éventuels dispositifs législatifs d'urgence qui pourraient être adoptés à cet égard. Les actionnaires sont ainsi invités à consulter régulièrement la rubrique « Assemblée Générale » sur le site internet de la Société <https://www.id-logistics.com/fr/finance/>.

À propos d'ID Logistics Group :

ID Logistics, dirigé par Eric Hémar, est un Groupe international de logistique contractuelle, ayant réalisé un chiffre d'affaires de 1 534,2 M€ en 2019. ID Logistics gère 320 sites implantés dans 18 pays représentant 5,8 millions de m² opérés en Europe, en Amérique, en Asie et en Afrique, avec 21 000 collaborateurs. Disposant d'un portefeuille clients équilibré entre distribution, industrie, santé et e-commerce, ID Logistics se caractérise par des offres impliquant un haut niveau de technologie et une approche résolument durable. L'action ID Logistics est cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, compartiment A (Code ISIN : FR0010929125, Mnémo : IDL).



ID Logistics
410 Route du Moulin de Losque
BP 70132
84304 Cavaillon

Tél : +33 (0)4 32 52 96 96
www.id-logistics.com